L'ASSURANCE DE LA VIE ORDINAIRE

Compagnie, No 72, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 16 JUIN.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Rome, de la Nile-Orléans.

Bureau de Rome, No 72, rue de Chartres.

Primes reçues des Feuilles expirées le 31 décembre 1867 ..... $[illegible]
Primes reçues depuis, [illegible] ..... [illegible]
Primes à recevoir ..... [illegible]
Cette Compagnie assure [illegible] à un taux modéré, [illegible] contre les pertes et les avaries causées par l'ouragan.

A. W. HUNTER, Surintendant.

J. M. Allen, J. Bouchereau, J. E. Dery, J. Fortier, Jr., Jos. Fortier, Jr., Jos. Hernandez, Jr., Jos. Lambert, Jos. C. Lafaye.
[illegible]

Compagnie d'Assurance Nationale

Capital Six Millions Sterlingues et les Rizerves y [illegible].

Bureau : AU COIN DES RUES CANAL ET COMMERCE.

W. A. WRIGHT ..... Président.
E. L. BELLAMY ..... Vice-Président.
H. M. GAUSSOUIN ..... Secrétaire.

G. C. EMILY, W. WRIGHT, G. A. BEGRAN, W. W. HUNTER, GEO. W. COCHRAN, E. Bernadras, W. Vinas, J. M. Lapeyre, E. L. Bellamy, GEO. W. POSEY, F. J. EMILY.

La Compagnie ne prend à risque ni assure les dangers de la mer, des vitres et de l'incendie, sur tout de terre et de la mer des Assurances de cette ville. 19 oct—1y

Compagnie d'Assurance Germania

Le 13 de novembre, à l'assemblée générale des actionnaires de cette Compagnie, les membres dont les noms suivent, ont été élus Directeurs pour l'année.

G. L. L. Hagen, D. Michel, Fred del Rondo, A. Simon Bodet, F. A. Le'ing, Thomas Schorr, August Kemlg, H. Blum, Jr. Blum, R. Ruhlmann, H. F. Kleinpp, J. F. Wedderling, Gustave Schneider, H. Zuberbier, O. H. Kammerhöfer, Ch. Boehm, Ch. Leeflier, J. F. Krantz, Louis Schwarz, Gerge Horn, C. J. Forster, S. Friedlander, W. Goldenberg, Chs. Pothoff, F. M. Schaffer.

Et bien, à une réunion des Directeurs, M. D. Michel a été élu Président, M. F. Del Rondo Vice-Président, M. Emile Maier, Secrétaire; et Louis Hyde, Surintendant.

Nouvelle-Orléans, le 20 avril 1868.

20 avril—1 an EMILE MAIER, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Germania, de la Nouvelle-Orléans.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867 ..... $[illegible]
Primes d'incendie ..... $[illegible]
Primes de mer ..... [illegible]
Primes de rivières ..... [illegible]
Même prime remboursée ..... [illegible]
Montant en réserve pour risques non expirés ..... [illegible]
Montant net des primes ..... [illegible]
Pertes payées :
Pertes par l'incendie ..... [illegible]
Pertes par mer ..... [illegible]
Pertes sur rivières ..... [illegible]
Re-assurances ..... [illegible]
Dépenses, intérêt ..... [illegible]
Taxe et commissions ..... [illegible]
20 et 15 60 d'escompte ..... [illegible]
Réservé pour pertes non réglées ..... [illegible]
Bénéfice net ..... [illegible]
L'actif de la Compagnie est composé comme suit :
Billets pour sûreté ..... [illegible]
Garantie de la ville ..... [illegible]
Dû par compagnies indéfinies ..... [illegible]
Prêts sur garantie, sur demande ..... [illegible]
Prêts sur hypothèques ..... [illegible]
Garantie de la ville ..... [illegible]
Dû par compagnies indéfinies ..... [illegible]
Espèces ..... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

(Signé:) D. MICHEL, Président.
(Signé:) E. MAIER, Secrétaire.

Assermenté et signé, purement et simple, ce 11 avril A. D. 1868.

(Signé:) PAUL W. COLLENDE, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 9 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 6 0/0 par action est déclaré et sera payé en crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

DIRECTEURS—

J. H. Hofmer, C. T. Foster, F. A. Leding, H. Zeberbier, Thos. Schorr, O. H. Kammerhöfer, Gerge Horn, Louis Schwarz, Chas. Boehm, Ch. Leeflier, C. J. Forster, L. F. Krotz, S. Wolmanbach, D. Michel, A. Marks, August Kemlg, J. J. Wecketerling, Chas. Leeflier, F. M. Schaffer, Julius Hermes, J. Frob, W. Goldenberg, F. M. Hoppe, S. Friedlander.
12 avril—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément à un Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des PRIMES de l'année expirée le 29 février 1868 ..... $548,523 42

Savoir :
Primes d'incendie $326,772 27
Primes de mer 163,138 76
Primes de rivières ..... 102,097 41 — $548,523 42

En sus :
Primes remboursées ..... $ 5,522 75
Primes non expirées ..... 69,145 59 — $ 68,668 34

Montant net des primes $616,857 67

Pertes payées :
Pertes par l'incendie ..... $ 62,820 32
Pertes par mer 154,872 78
Pertes sur les rivières ..... 94,855 60 — $312,548 70

Escompte en lieu de scrip $14,348 54
Taxes et Revenus intérieur 34,741 35
Dépenses, loyer, etc. 32,815 25
6 pour cent d'intérêt sur le capital non payé jusqu'au 1er mars 1868 ..... 27,777 80 — $ 109,682 94

Réservé pour pertes non réglées ..... $ 11,777 20

La Compagnie s'actif suivant qui dans le rapport du Comité de Finance de la Compagnie, adopté à l'assemblée par les Directeurs, est déclaré, après amples déductions, être équivalent à un capital composé de $520,000, savoir :
Prêts sur propriété foncière ..... $ 66,000 12
Hypothèques sur propriété foncière 79,919 80
Prêts sur billets et autre bon 120,000 00
Placé en actions de banques et autres actions 128,468 [illegible]
Placé en scrip de Compagnie d'assurances 13,000 00
Prêts garantis 18,200 00
Etats à recevoir 42,368 52
Prêts sur vente de propriété 18,000 00
Bénéfices 111,543 68
$777,500 42

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé aujourd'hui, ce 28 mars 1868.
PAUL W. COLLENDE, Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, six pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.

DIRECTEURS—

Charles Briggs, Art. Carrière, A. R. Montgomery, A. Lecourt, Geo. A. Foulché, Frank Williams, R. Brugier, Thomas Hoyt, Chas. Claiborne, Chas. Leblanc, John R. Maxwell, Jos. Hernandez, Jr., W. A. Richard, Alfred Kearny, John S. Wallis, A. Fortier, George Foster, George W. Dunbar, Andrew Stewart, F. F. Backmeyer, J. B. Fobler, Geo. W. Hyman, John Nixon Jr., Arch'd Montgomery, Henry Vose, Jr. Marquez, Chas. Gaillier, Chas. Weisheer, Rodolph Ricq, M. Green, H. F. Gren.
24 mars 1868

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET, No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

Prix : 2 fr. Prix : 2fr.

PAPIER ELECTRO-MAGNÉTIQUE DE ROYER PHARMACIEN

Remède infaillible pour la guérison des Rhumatismes, Douleurs, Paralysie, Névralgie, Paralysie, Douleurs d'estomac, Dyspepsie, Aigreurs, Digestions difficiles, Palpitations du cœur, Crampes d'estomac, etc.

Coliques venteuses, Entérites chroniques, Paresse de l'estomac, Chaleurs, Pituites, &c. Prix de façon 3 fr.

POMMADE ROYER contre les HEMORRHOIDES

Les Fissures de l'Anus et les Gerçures du Sein. Prix : 3 fr. 50 le flacon.

CRESCENT CHLOROFORME

Remède infaillible contre les MAUX DE DENTS. Enlève à l'instant la douleur la plus vive, préserve et guérit pour toujours la carie. Prix : 2 francs le flacon.

Dépôt général chez M. ROYER, pharmacien, rue St.-Martin, 225, à Paris.
A New-York, chez J. Milhan et Cie.; Broadway; Nile-Orléans, MM. Maunsel et Bogel, droguistes, rue de Chartres; Havane, Serra et Cie., Fernandez et Cie.; L. Reverend, J. Reyes; à Matamras, Genouillac; à Santiago, J. de Trenard.

VIN DE CHASSAING DIGESTIF

Composé avec les deux agents de la DIGESTION, LA PEPSINE ET LA DIASTASE.

RÉGULARISE LES DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES ARRÊTE LES VOMISSEMENTS, LA DIARRHÉE ; GUÉRIT EN PEU DE TEMPS LES MAUX D'ESTOMAC ; RAMÈNE L'APPÉTIT, RÉPARE LES FORCES ET LE TEINT.

A PARIS, 2, AVENUE VICTORIA.

A la Nile-Orléans : MM. MAUNSELL et BOGEL ; M. DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les autres pharmacies.

PILULES DE BLANCARD

A L'IODURE DE FER INALTERABLE
APPOUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, ETC.

Participant des propriétés de l'IODE et du FER, ces Pilules s'emploient spécialement contre les SCROFULES, la PHTHISIE à son début, la FAIBLESSE DE TEMPÉRAMENT, étant que dans tous les cas (FAUX COULEURS, AMÉNORRHÉE, etc.) où il est nécessaire de *régénérer le sang*, soit pour lui rendre sa richesse et son abondance normales, soit pour provoquer ou régulariser son cours périodique.

N. B.—L'iodure de fer lesser ou altéré est un médicament infidèle, irritant. Comme preuve de pureté et d'authenticité des Pilules de Blancard, exiger notre cachet d'argent réactif et notre signature ci-jointe apposée au bas d'une étiquette verte.

Se défier des contrefaçons.

Pharmacien à Paris, rue Bonaparte, 40.

Dépôt général : à New-York, chez M. FOUGERA ; à la Nouvelle-Orléans, M. DUCONGÉ.—Se trouvent dans toutes les pharmacies.

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR

SEUL AUTORISÉ EN FRANCE, BELGIQUE, RUSSIE ET AUTRICHE.

La liste des dépositaires est considérable ; mais dans cette nomenclature, le Rob Boyveau-Laffecteur, garanti véritable par la signature du Dr. Girandeau de Saint-Gervais, a toujours conservé la vogue et son efficacité constatée depuis plus de trois quarts de siècle, que par ses compositions analogues végétales. Il guérit en peu de temps, sans purgation ni saignée, les APPÉTITS DÉPRAVÉS, les DARTRES, les SCROFULES, les ACCIDENTS provenant de COUCHES, de l'âge critique et de l'arrêt des humeurs. Ce Rob est surtout recommandé contre les maladies contagieuses récentes, invétérées ou rebelles au copaha, au mercure et à l'iodure de potasse, etc.

Dépôt général, 12, rue Richer, à Paris.—A la Nile-Orléans, chez MM. MAUNSELL et BOGEL, droguistes.

OPPRESSION, ASTHME, SUFFOCATION,

et toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES-LEVASSEUR harmacien, 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 3 fr.—Dépôts chez M. DUCONGÉ, et M. MAUNSELL & Cie.

SIROP DE DIGITALE le LABELONYE

PHARMACIEN DE PREMIÈRE CLASSE À PARIS.

Employé avec un succès constant depuis 30 ans, par les Médecins de tous les pays, contre les Maladies organiques du cœur, les Maladies organiques du Cœur, les diverses Hydropisies et la plupart des Affections de Poitrine et des Bronches (Pneumonies, Catarrhes pulmonaires, Asthmes, Bronchites nerveuses, Coqueluches, etc.)

Dépôt : Pharmacie Labelonye et Cie, No 99, rue d'Aboukir, Paris.

A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé droguiste ; MM. Maunsell et Bogel, droguistes, rue de Chartres ; Louis Castel et Schwab, pharmacies ; A New-York, chez M. Fougera et M. J. Milhan, Broadway ; A Mexico, chez M. Van Den Wyngaert et M. Maria Da, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

CAPSULES-MOTHES

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris (Médaille d'honneur)

99, rue Sainte-Anne, Paris.

Les célèbres Médecins, chargés dans les hôpitaux de Paris du service des maladies contagieuses, attestent que les Capsules-Mothes constituent le plus efficace des traitements.

Pour éviter les contrefaçons, dont quelques-unes ont été condamnées pour fraude dans le médicament, exiger au bas de l'étiquette du flacon de la boîte la signature : Félix Mallette et Cie, Imprimeurs à Paris.

Capsules par CAPSULES RAQUIN.

DE PARIS. Après avoir traité 100 malades atteints 100 guérisons, l'Académie de Médecine a déclaré qu'elles étaient supérieures à toutes les autres préparations.—Pour éviter les contrefaçons, prendre le nom de l'inventeur RAQUIN sur chaque flacon qui est enveloppé avec le rapport de l'Académie, *scientifique*, et se trouvent dans les principales pharmacies de l'Amérique et de l'Europe. Entrepôt chez M. FOUGERA, à New-York; M. DUCONGÉ, à la Nouvelle-Orléans.

PILULES de Carbonate de Fer et de Quinine DE VALLET

Approuvées par l'Académie de médecine, les *Pilules de Vallet* sont employées avec le plus grand succès pour guérir les pâles couleurs et rétablir les tempéraments faibles et lymphatiques. Ce ferrugineux ne noircit jamais les dents.

Comme garantie d'origine, le nom de l'Inventeur est gravé en creux *sur chaque pilule* comme ci-contre.

VALLET

DÉPOT

A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCONGÉ, droguiste et M. MAUNSELL & Cie, droguistes — A New-York M. J. MILHAU ET CIE pharmaciens, et E. FOUGERA, droguiste.

DRAGÉES GÉLIS & CONTÉ

AU IODURE DE FER

Prix : 4 fr. le flacon et 2 fr. la demi-bouteille.

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

Il résulte de deux rapports adoptés par la dite Académie en 1846 et en juillet 1858, que les Dragées de Gélis et Conté sont le meilleur et le plus efficace des ferrugineux pour la guérison de la Chlorose (ou Pâles couleurs), des Pertes blanches, de la Débilité de tempérament chez les deux sexes et pour faciliter la Menstruation chez les jeunes filles.

Dépôt général, Boulevard Sebastopol, No 199, rue d'Aboukir, Paris.

A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé, droguiste, MM. Maunsell et Bogel, droguistes, rue de Chartres, MM. Louis Castel et Schwab, pharmaciens ; à New-York, chez M. Fougera et M. J. Milhan, Broadway ; à Mexico, chez M. Van Den Wyngaert et M. Maria Da, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN.

Médaille d'or de la Société de Pharmacie de Paris.

Elles sont employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les Hémorrhagies de toute nature, les Crachements de sang, les Dysenteries et Diarrhées chroniques,—qu'elles guérissent en peu de jours ;— contre les Engorgements et les pertes chez les femmes. Leur action énergique sur la circulation en fait un des meilleurs moyens pour combattre les Maladies de poitrine.

Dépot Pharmacie Labelonye et Cie, No 99, rue d'Aboukir, Paris.

A la NELLE ORLÉANS, chez M. DUCONGÉ, droguiste ; MM. MAUNSELL et BOGEL, droguistes, rue de Chartres ; LOUIS CASTEL et SCHWAB, pharmacies ; A NEW-YORK, chez M. FOUGERA et M. J. MILHAU, Broadway ; A MEXICO, chez M. VAN DEN WYNGAERT et M. MARIA DA, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

Compagnie d'assurance du Commerce.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant net des primes de l'année expirée le 3 mars 1868 :
Primes d'incendie ..... $[illegible]
Primes de rivières ..... [illegible]
Primes de mer ..... [illegible]
Pertes payées :
Pertes par incendie $13 650 39
Pertes sur les rivières 84,244 33
Pertes sur mer ..... 24,273 70 — $122,277 42
Escompte sur primes 30,980 97
Taxes 4,799 01
Réassurances 8,882 35
Primes remboursées 479 00
Dépenses, profits et pertes, etc, intérêts en moins. 29,630 66 — $197,189 21
$ 85,858 56
Actif en caisse $72,904 11
Effets à recevoir 3,063 92
Meubles 3,671 55
Primes due 24,036 46
Billets pour sûreté ..... 154,225 00 — $258,973 44
$344,832 00

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

S. S. BUCKNER, président.
GEO. O. SWEET, secrétaire.

Assermenté et signé, purement et simple, ce 21 avril 1868.
PARIS CHILDRESS, Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Sherff—1m

La dame (veuve) SUZANNE GROGNAN vs THOMAS CRONAN et FANNY (EGAN) CRONAN (Mise en opposition).

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,837—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans la cause ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, cinq de juillet 1868, à midi, à la porte de l'Hôtel de Ville du Canal et de la Décorse, dans le Nouvelle-Orléans, à la vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété dont description suit :

Tous les droits, titre et intérêts de la défenderesse en dame Fanny (Egan) Cronan, à la moitié en une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'Ile Borne par les rues Magnolias, Thalie, Sofie et Magnolia, bisant partie du terrain désigné sur un plan dressé par G. T. Dreher, en avril 1858, et annexé à un certain plan dressé par G. T. Dreher, ci-devant, notaire, et entre-vingt-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant en numéraire.

GEO. W. AVERY, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 juin—19 26—juillet 3,11

Succession de H. V. BAXTER—No 50 252.

EUSTACE LOUIS, Curateur de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession ci-dessus et à toutes autres personnes que leur intérêt peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater du présent, leurs réclamations respectives, appuyées de leurs titres et comptes, ou leurs preuves approuvés et homologué, sinon ceux-ci seront sans moins qu'ils contribuent aux dettes et les fonds entre eux seront payés.

Par ordre de la Cour.

P. E. O'ROURKE, Greffier.

Nouvelle-Orléans, le 18 juin 1868.

10 juin—10,19,27—juin 1,11

Compagnie d'assurance du Commerce.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant net des primes de l'année expirée le 3 mars 1868 :
Primes d'incendie ..... $[illegible]
Primes de rivières ..... [illegible]
Primes de mer ..... [illegible]
Pertes payées :
Pertes par incendie $13 650 39
Pertes sur les rivières 84,244 33
Pertes sur mer ..... 24,273 70 — $122,277 42
Escompte sur primes 30,980 97
Taxes 4,799 01
Réassurances 8,882 35
Primes remboursées 479 00
Dépenses, profits et pertes, etc, intérêts en moins. 29,630 66 — $197,189 21
$ 85,858 56
Actif en caisse $72,904 11
Effets à recevoir 3,063 92
Meubles 3,671 55
Primes dues 24,036 46
Billets pour sûreté ..... 154,225 00 — $258,973 44
$344,832 00

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

S. S. BUCKNER, président.
GEO. O. SWEET, secrétaire.

Assermenté et signé, purement et simple, ce 21 avril 1868.
PARIS CHILDRESS, Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Sherff—1m

La dame (veuve) SUZANNE GROGNAN vs THOMAS CRONAN et FANNY (EGAN) CRONAN (Mise en opposition).

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 19,837—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans la cause ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, cinq de juillet 1868, à midi, à la porte de l'Hôtel de Ville du Canal et de la Décorse, dans le Nouvelle-Orléans, à la vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur de la propriété dont description suit :

Tous les droits, titre et intérêts de la défenderesse en dame Fanny (Egan) Cronan, à la moitié en une portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'Ile Borne par les rues Magnolias, Thalie, Sofie et Magnolia, bisant partie du terrain désigné sur un plan dressé par G. T. Dreher, en avril 1858, et annexé à un certain plan dressé par G. T. Dreher, ci-devant, notaire, et entre-vingt-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant en numéraire.

GEO. W. AVERY, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 juin—19 26—juillet 3,11

Succession de H. V. BAXTER—No 50 252.

EUSTACE LOUIS, Curateur de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession ci-dessus et à toutes autres personnes que leur intérêt peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater du présent, leurs réclamations respectives, appuyées de leurs titres et comptes, ou leurs preuves approuvés et homologué, sinon ceux-ci seront sans moins qu'ils contribuent aux dettes et les fonds entre eux seront payés.

Par ordre de la Cour.

P. E. O'ROURKE, Greffier.

10 juin—10,19,27—juill 7,11

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nile-Orléans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867 :
Sur les risques d'incendie $319,816 16
Sur les risques de mer 82,466 64
Sur les risques de rivières 32,790 31
Total des primes $435,073 11
En sus : Primes non expirées le 31 décembre 1867 ..... $115,822 00
Primes remboursées ..... 4,115 41 — 119,677 41
Montant net des primes $291,395 70
Pertes payées :
Sur les risques d'incendie $50,765 68
Sur les risques de mer 61,455 18
Sur les risques des rivières ..... 19,659 44 — $130,880 30
Frais $10,486 22
Re-assurances 5,000 00
Dépenses, moins le escompte 5,274 31
Intérêt 10,180 65
Intérêts sur scrip ..... 38,342 69 — $69,283 87
$199,164 17
Bénéfices $97,649 18
L'actif de la Compagnie est composé comme suit :
Effets à recevoir pour primes $42,724 62
Billets payés et billets hypothécaires 128,899 69
Dû pour primes sur la perception 29,600 1
Actions dans la distribution du Bureau de la Compagnie, Rue Chartres de la Nile-Orléans 1,000 00
Actions dans la distribution du Bureau de la Compagnie, Rue Chartres de la Nile-Orléans 1,000 00
Intérêts payables sur scrip non encore payés 38,342 69
$199,164 00
Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé aujourd'hui, ce 21 avril 1868.
PAUL W. COLLENDE, Troisième Juge de Paix.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, six pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.

DIRECTEURS—

George Urquhart, Chas. Leblanc, G. W. Babcock, J. M. Lapeyre, A. Fortier, A. Sabatier, F. J. Bouscaren, Chas. Claiborne, W. Bennett, W. F. Wilson, Wm. Stewart, W. W. Wilson, J. A. White, J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal, No 113.
1 juin—1m—6j—1 aug

Sun Mutual Insurance Company.

OFFICE OF THE MUTUAL INSURANCE COMPANY, No. 21 Carondelet, cor. Gravier.

TWENTY-SIXTH ANNUAL STATEMENT OF THE AFFAIRS OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, FOR THE YEAR ENDING 31st DECEMBER, 1867.

Amount of Premiums for the year ending 31st December, 1867, viz:
On Fire Risks ..... $[illegible]
On Marine Risks ..... [illegible]
On River Risks ..... [illegible]
$[illegible]

Total unexhausted risks on 1867 ..... [illegible]
Return premiums for 1867 ..... [illegible] — $ [illegible]

Net earned premiums 31st Dec., 1867 ..... $[illegible]
Losses paid during same period, viz:
On Fire Risks ..... $[illegible] 12
On Marine Risks ..... [illegible] 76
On River Risks ..... [illegible] 62
Add re-insurance ..... [illegible] 76
Dis. on Fire ..... [illegible] 27 — $[illegible]

Expenses, Taxes, Rent Account, Profit and Loss, etc., less discount and interest ..... [illegible]
Reserved for payment of interest on Scrips due in 1868. [illegible] — $[illegible]

Net profits ..... $ [illegible]

The Company have the following Assets, viz:
Two hundred and nine Consolidated City Bonds valued at 90c ..... $[illegible]
One hundred and twenty-four N. O., J. and G. N. R. R. City Bonds, valued at 70c. [illegible]
One hundred and two N. O., C. and G. W. R. R. City Bonds, valued at 70c ..... [illegible]
Twenty-five Pontchartrain R. R. City Bonds, valued at 70c ..... [illegible]
Four Opelousas R. R. State Bonds, valued at 60c ..... [illegible]
Six Mexican Gulf R. R. State Bonds, valued at 50c ..... [illegible]
Nine Vicksburg, S. and Texas R. R. State Bonds, valued at 50c ..... [illegible]
Bank and Gas Stocks, etc ..... [illegible]
Loans on Pledge ..... [illegible]
Loans on Mortgage ..... [illegible]
Bills Receivable ..... [illegible]
Premiums due in course of collection ..... [illegible]
Scrips of other insurance companies ..... [illegible]
Uncovered funds ..... [illegible]
Coupons on City Bonds due, not collected ..... [illegible]
Cash on hand ..... [illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 23d day of January, 1868.
PARISH CHILDRESS, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. Interest on the outstanding certificates of scrip, on and after the second Monday of February next. And they have further declared a Scrip Dividend of Twenty Five per cent. on the net earned participating premiums for the year ending December 31st, 1867, for which certificates will be issued on and after the 18th day March next.

THOMAS SLOO, President,
JOHN G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS:

Jas. G. Gaines, E. J. Hart, Henry Renshaw, Jas. C. Richards, H. T. Leonidas, R. B. Hart, R. Bisco, J. R. Bros, J. G. Revelli, Thos. Sloo, Thos. A. James. 28 jun—1m

Mutual Insurance Company.

Fourteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Total Premiums for the year ending 30th February, 1868 ..... $816,888 4

Viz: Fire Premiums ..... $[illegible] 272 32
Marine Premiums ..... [illegible] 19
River Premiums ..... [illegible] 17 — $548,523 42

Loss Return Premiums ..... $ [illegible] 10
Loss Unearned Premiums ..... [illegible] 10 — $ [illegible] 7

Net Earned Premiums ..... $[illegible]

Losses Paid:
Fire Losses ..... $ [illegible] 39
Marine Losses ..... [illegible] 79
River Losses ..... [illegible] 87

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all its Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in June next. The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of THIRTY THREE AND ONE-THIRD per cent. on the earned premiums entitled to participate for the year ending April 30, 1868; for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

DIRECTORS:

John Watts, C. T. Bouldoin, Thomas A. Adams, F. H. Foley, Wm. Edwards, A. G. Ober, F. Stanton, A. Thompson, John Phelps. may28 tf

Foreign Intelligence.

TO THE BRITISH NORTH AMERICAN PROVINCES

Cape Breton, Prince Edward's Island and Nova Scotia. To Newfoundland prepayment required. To Canada and New Brunswick. 10c. per ½ oz. Prepayment optional to us, any distance.

*10 cents when not over 3000 miles from the line of crossing. *15 cents when distance exceeds 3000 miles. Prepayment optional

Rate to Bremen and Hamburg, 10c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Prussian Ports, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Belgium, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Sardinia, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Switzerland, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Austria, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Spain, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Portugal, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Italy, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Greece, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Turkey, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Egypt, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Malta, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Gibraltar, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Madeira, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Cape de Verde Islands, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Cape of Good Hope, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Aden, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Ceylon, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Malacca, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Sumatra, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Java, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Hong Kong, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Canton, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Shanghai, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Pekin, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Yeddo, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Sandwich Islands, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Mexico, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Cuba, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Chili, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Peru, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Brazil, 15c. per ½ oz. Prepayment optional to us.

Rate to Buenos Ayres